

Question écrite

Mai 2024

PARKING DE LA PLACE DE L'ETANG : quelles incidences financières pour la collectivité ?

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,
Chers Collègues,

L'image de la Ville a été gravement écornée dans l'affaire du parking de la Place de l'Etang, tout comme les compétences du Conseil communal ont par ailleurs été mises en doute.

Depuis un temps qui n'a que trop duré (2022), les autorités communales se sont fourvoyées dans les différentes étapes qui devaient conduire à l'aménagement d'un parking moderne, accueillant, sécurisé et fonctionnel sur la Place de l'Etang.

Les blocages, défaillances et autres excuses fumeuses évoqués par les responsables communaux pour expliquer la débâcle du projet n'a convaincu personne à Delémont. Au contraire, les citoyens demandent à présent des explications circonstanciés sur les manquements observés dans ce dossier, sur leurs conséquences pour les finances communales et les responsabilités engagées.

Dès lors, le groupe PLR invite le Conseil de Ville de répondre aux questions suivantes :

- **Combien ont coûté les travaux d'aménagement du parking (études, expertises, conseils informatiques, réalisation de l'infrastructure (peinture des places et installation des barrières), mise en place du système électronique de contrôle et de surveillance, etc.) ?**
- **Quels coûts ont été engendrés par les désaccords apparus entre les intervenants et l'incompatibilités des systèmes électroniques pour le contrôle des saisies du temps de parcage sur le parking et en ville de Delémont ?**
- **Peut-on estimer le coût social des nombreuses séances, discussions, rencontre de conciliations, etc. survenues entre la commune et les différents acteurs durant la période de « flottement » ?**
- **A combien s'élève le manque à gagner pour la commune dans ce dossier (absence prolongée de perception des taxes de parcage) ?**
- **Enfin, des recherches en responsabilité ont-elles été entreprise par le Conseil communal vu l'importance des dégâts d'image et de l'impact financier pour la Commune ?**

Nous remercions le Conseil communal pour ses réponses.

Pour le groupe PLR

Christine Domont

